

2PIX-EL
Société À Responsabilité Limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Rue du Voisinay Saint Mathurin sur Loire
49250 Loire-Authion
799 483 029 R.C.S. ANGERS

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 3 JANVIER 2025**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 11 523 euros, de la manière suivante :

- Un résultat de 11 523 euros
- Affecté au compte « Report à nouveau » 11 523 euros
qui s'élève ainsi à la somme 9 321 euros

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 10 421 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Copie certifiée conforme par la gérance
Monsieur Eddy LEMAISTRE